

CHARGE DE RESOLUTION BANCAIRE H/F (Ref. CDI-1296)

Statut de l'offre	Publiée
Date de première mise en ligne	01/07/2019
Date de dernière publication	01/07/2019
Nombre de places	1
DG	SECRETARIAT GENERAL DE L'AUTORITE DE
US	CONTROLE PRUDENTIEL ET RESOLUTION
Niveau d'études	US2707 SGACPR DR
Type de recrutement	Bac+5
Catégorie	CDI
Domaine de compétences	Cadre
Niveau d'expérience	Banque : audit, contrôle et réglementation
Région	0 - 3 ans
Département	Ile de France
Ville	PARIS (75)
Créateur de l'offre	PARIS (75000)
	ZABBOUJ Myriam
	BATAILLE Axelle, CHARRON Chloe, DILICHEN
	Emeline, MARES Anne, VALLAT MARIE-LORRAINE,
	DESMEULLES Flavien, ADJ GRH ACPR, GRH ACPR
Valideurs ou suppléants	

Présentation de la Direction générale

La Banque de France recrute un **chargé de résolution bancaire** (h/f) pour renforcer ses équipes.

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a pour mission de contribuer au maintien de la stabilité financière et de veiller à la protection des clients de services bancaires et des assurés. Les pouvoirs étendus de l'ACPR en matière d'autorisation, de contrôle et de sanction couvrent l'ensemble des établissements et organismes du secteur de la banque et de l'assurance exerçant en France. L'ACPR est une autorité adossée à la Banque de France, qui est l'employeur de son personnel.

Présentation du Service

La Direction de la résolution, composée de deux services a pour mission principale la prévention des crises des établissements bancaires et des organismes d'assurance. Elle est chargée de l'établissement, de l'actualisation et de la mise en œuvre éventuelle des plans de résolution des établissements de crédit et des groupes d'assurance, en contact régulier avec les établissements concernés. Elle a la responsabilité des relations avec le Fonds de garantie des dépôts et de résolution ainsi que du calcul des contributions aux fonds de résolution et aux mécanismes de garantie.

La Direction de la résolution joue un rôle important tant au sein de l'Union bancaire qu'à l'international :

- **Au sein de l'Union bancaire** : le Directeur est membre du Conseil plénier de résolution unique (CRU) et les agents de la Direction font partie des *Internal resolution teams* (IRT) chargées de la rédaction des plans de résolution des banques françaises et autres relevant de la compétence directe du CRU.
- **Au sein de l'Union européenne** : la Direction participe à l'écriture des textes de niveau 2 (orientations et standards techniques) avec l'Autorité Bancaire Européenne (ABE). La Direction apporte une expertise à la Direction générale du Trésor pour la négociation puis la transposition des textes européens (les directives BRRD et DGSD 2 par exemple, le projet EDIS).
- **Au niveau international** : la Direction est directement partie aux négociations menées par le Conseil de stabilité financière (FSB) sur la résolution des banques, des CCP et des assurances.

Descriptif de mission

Affecté à l'un des services de la Direction, vous devrez notamment :

- Élaborer les plans de résolution des établissements bancaires dans le cadre des IRT ;
- Participer aux travaux internationaux sur le développement des régimes de résolution ;
- Élaborer des notes d'analyse et de synthèse pour la direction, la direction générale et le Collège de résolution ;
- Participer à des groupes de travail européens.

Profil recherché

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5), **vous êtes jeune diplômé d'une filière scientifique** (école d'ingénieur, etc.) **ou vous justifiez d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum** traduisant un intérêt prononcé pour les sujets bancaires et financiers, acquise soit au sein d'un établissement bancaire - notamment dans des fonctions de gestion et suivi des risques, de contrôle ou de conformité -, soit en cabinet d'audit ou de conseil.

Vous faites preuve de grandes capacités d'analyse et d'anticipation. Autonome et rigoureux, vous avez un bon esprit de synthèse et vous justifiez de qualités rédactionnelles et relationnelles. Vous avez le sens du travail en équipe.

Une parfaite maîtrise de l'anglais, langue de travail du service, est requise pour ce poste.

Des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.

La Banque de France est une institution socialement responsable, attachée à la diversité de ses personnels. Des aménagements de poste peuvent être organisés pour tenir compte des handicaps des personnes recrutées.